

# News Release

Department of  
External  
Affairs



# Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

Nº 001

Le 4 janvier 1988

LE CANADA VERSE SA CONTRIBUTION À L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES LE PREMIER JOUR OUVRABLE DE 1988

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada a versé une fois de plus l'ensemble de sa contribution obligatoire à l'Organisation des Nations unies le premier jour ouvrable de l'année 1988. L'Ambassadeur et Représentant permanent du Canada, M. Stephen Lewis, a présenté à M. Martti Ahtisaari, Sous-Secrétaire-général des Nations unies pour l'administration et la gestion, un chèque d'une valeur de 22.172.754 \$US (égal à environ 28.977 millions de \$Cdn) qui représente la contribution de 3,06 pour cent du Canada au budget régulier des Nations unies.

M. Clark a souligné que malgré l'adoption par les Nations unies d'importantes mesures de réforme en fin 1986, et malgré l'imposition de mesures d'économie strictes par le Secrétaire-général en 1987, la crise financière de l'organisation s'était aggravée de façon inquiétante pendant l'année. Dans une large mesure, c'était là la conséquence du non-paiement d'un des contributeurs principaux, les États-unis, dont les arriérés totaux représentent maintenant quelque 30 pour cent du budget annuel des Nations unies. M. Clark a prié instamment tous les États membres de respecter les obligations qui découlent de la Charte.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada